

	Tarifs actuels		Tarifs votés		Ayants droits et conditions d'utilisation
	Euros		Euros		
<b>TITRES RESEAU URBAIN</b>			<b>1er juillet 2015</b>		
Tickets au détail "TAN UNITÉ", l'unité	1,30	1,30	1,30	1,30	Toute personne - Vendu au kiosque, dans les autobus et autocars
Tickets au détail "TAN DUO", l'unité	2,30	2,30	2,30	2,30	Toute personne - Vendu au kiosque, dans les autobus et autocars - valable dans la journée pour 1 aller et retour
Carnets de 10 tickets "TAN MULTIPLE", l'unité	10,00	10,00	10,00	10,00	Toute personne - Vendu en carnet de 10 au kiosque, chez les dépositaires et à bord des autocars InterTAN et ScolTAN
Abonnements mensuels "TAN MENSUEL", l'unité	35,00	35,00	35,00	35,00	Toute personne - Vendu au kiosque et chez certains dépositaires
Abonnement annuel	350,00	350,00	350,00	350,00	Toute personne - Vendu au kiosque - Possibilité de paiement par prélèvement, en 10 fois, au kiosque des TAN
TAN PASS Entreprise (annuel)	315,00	315,00	315,00	315,00	Vendu au Kiosque - Vendu aux salariés des entreprises et des administrations ayant signé une convention TAN PASS Entreprise avec la SEMTAN
TAN PASS PRO (annuel)	350,00	350,00	350,00	350,00	Vendu au Kiosque - Vendu aux entreprises et aux administrations ayant signé une convention TAN PASS PRO avec la SEMTAN pour des déplacements professionnels
"TAN FRÉQUENCE PLUS" Annuel	58,00	58,00	58,00	58,00	Carte TAN FRÉQUENCE PLUS délivrée par les CCAS. Coupon mensuel : CCAS
"TAN FRÉQUENCE PLUS" Mensuel	5,80	5,80	5,80	5,80	Coupon annuel : kiosque
"TAN FRÉQUENCE PLUS" Unité (carnet de 10 tickets)	4,00	4,00	4,00	4,00	Vendu par quantité de 20 carnets de 10 tickets aux CCAS
PASS Emploi Mensuel	10,00	10,00	10,00	10,00	Les demandeurs d'emploi relevant des catégories A, B ou D, inscrit à Pôle Emploi, habitant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et sur présentation des justificatifs suivants : Avis de situation délivré par pôle Emploi datée au minimum depuis le 20 du mois précédent l'abonnement souhaité. Cet avis peut être délivré au Pôle Emploi, imprimé sur le site internet ou la borne Pôle Emploi / Justificatif de domicile de moins de 3 mois sur une des communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais
<b>TARIFS SCOLAIRES "TAN JEUNES"</b>					
Abonnement Mensuel, l'unité	6,00	6,00	6,00	6,00	Tout scolaire jusqu'au baccalauréat
Abonnement Scolaire Annuel	46,00	46,00	46,00	46,00	Année scolaire du 1er septembre 2015 au 3 juillet 2016
TAN Jeune 1er trimestre	17,00	17,00	17,00	17,00	Tout scolaire jusqu'au baccalauréat du 1er septembre au 31 décembre 2015
TAN Jeune 2ème trimestre	14,50	14,50	14,50	14,50	Tout scolaire jusqu'au baccalauréat du 1er janvier au 31 mars 2016
TAN Jeune 3ème trimestre	14,50	14,50	14,50	14,50	Tout scolaire jusqu'au baccalauréat du 1er avril au 3 juillet 2016
Abonnement Adaptation et Intégration Scolaire (SEGPA - ULIS - CLIS)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Attestation scolaire sur imprimé spécifique
Ecole à école (Hors RPI)	25,00	25,00	25,00	25,00	Ne donne pas accès au réseau des lignes régulières (1er trimestre 8,40 € - 2ème 8,30 € - 3ème 8,30 €)
TAN ESTIVAL (jeunes de moins de 26 ans)	15,50	15,50	15,50	15,50	Valable du 4 juillet au 31 août 2015
TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite)	1,30	1,30	1,30	1,30	Tarif pour 1 voyage
<b>TARIFS ETUDIANT</b>					
Abonnement Etudiant Mensuel	11,20	11,20	11,20	11,20	Période du 1er septembre 2015 au 30 juin 2016
Abonnement Etudiant Annuel	90,00	90,00	90,00	90,00	Période du 1er septembre 2015 au 30 juin 2016
TARIF Correspondant scolaire - Séjour Linguistique de groupe	6,50	6,50	6,50	6,50	Valable 15 jours
<b>CARNETS DE GROUPE de 10 tickets</b> (5 à 30 personnes), l'unité	60,00	60,00	60,00	60,00	
Etablissement d'un duplicata, l'unité pour abonnement annuel	8,50	8,50	8,50	8,50	
Etablissement d'un duplicata, l'unité pour abonnement scolaire	8,50	8,50	8,50	8,50	1er duplicata gratuit - Payant à partir du 2ème duplicata
<b>TITRE SMTDS</b> (titre intermodal permettant l'accès aux réseaux Les TAN et RDS)					
Mensuel (nom commercial à déterminer)	-	60,00	60,00	60,00	Toute personne - Vendu au kiosque
Annuel (nom commercial à déterminer)	-	150,00	150,00	150,00	Tout scolaire, étudiant et apprenti du 1er septembre 2015 au 31 août 2016
<b>Indemnité forfaitaire en cas de fraude</b>					
1er cas	32,00	34,50	34,50	34,50	Contravention de 3ème classe pour voyageur muni d'un titre de transport non valable ou non complété
2ème cas	48,00	51,50	51,50	51,50	Contravention de 3ème classe pour voyageur démuné de tout titre de transport
3ème cas	169,00	178,00	178,00	178,00	Contravention de 4ème classe pour les infractions lourdes art 74 et 77 décret 22-03-1942
<b>Indemnité libératoire</b> (paiement immédiat ou dans les 3 jours)					
1er cas	25,00	25,00	25,00	25,00	Contravention de 3ème classe pour voyageur muni d'un titre de transport non valable ou non complété
2ème cas	25,00	39,00	39,00	39,00	Contravention de 3ème classe pour voyageur démuné de tout titre de transport
3ème cas	169,00	178,00	178,00	178,00	Contravention de 4ème classe pour les infractions lourdes art 74 et 77 décret 22-03-1942
<b>Frais de gestion si présentation du titre dans les 48h00 : 2ème cas</b>	7,00	7,00	7,00	7,00	Annulation du PV mais frais de gestion de 7€ si présentation de l'abonnement valable dans les 48h (Présentation du titre au Kiosque Info Bus dans les 48h qui suivent l'établissement du PV)
<b>TRANSPORTS OCCASIONNELS</b>					
Tarif horaire conducteur	31,80	35,30	35,30	35,30	
Tarif kilométrique bus	0,54	0,60	0,60	0,60	
Tarif kilométrique TPMR	0,45	0,50	0,50	0,50	

Les enfants de moins de 4 ans accompagnés bénéficient de la libre circulation sur le réseau.

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150413-C16-04-2015-1-BF  
Date de télétransmission : 28/04/2015  
Date de réception préfecture : 28/04/2015